

Image not found or type unknown



Contrat en cdd dans le btp

Par **hummano**, le **27/11/2011** à **19:23**

Bonjour,

Je vais signé un CDD de 4 mois dans le btp en tant que que chef d"équipe avec le coefficient de 250 position 1 or j'ai un coefficient de 270.position 2, ont il le droit de le diminué ?Je précise que j'ai des certificats de travail prouvant ma qualification.

Merci

Par **P.M.**, le **27/11/2011** à **21:54**

Bonjour,

A partir du moment où l'emploi correspond à la position et au coefficient proposé et que vous l'acceptez, a priori vous ne pourrez rien faire...